

RCS : AURILLAC Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00210 Numéro SIREN : 822 438 891 Nom ou dénomination : CANTAL INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002969

CANTAL INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 72.000 euros

Siège social : AURILLAC (15000) – 15 Boulevard du Valenc

822 438 891 R.C.S. AURILLAC

BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXE

DU 31 DÉCEMBRE 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the top.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTAL INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		15 Boulevard du Vialenc 15000 AURILLAC		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 2 2 4 3 8 8 9 1 0 0 0 1 9		Néant		☐ *	
						Exercice N clos le, 31/12/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU	1 972 252	CV	1 972 252
		Créances rattachées à des participations		BB	12 000	BC	12 000
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
	TOTAL (II)				BJ	1 984 252	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	80 712	BY	80 712
		Autres créances (3)		BZ	84 988	CA	84 988
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	89 098	CG	89 098	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	254 798	CK	254 798	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	2 239 051	1A	2 239 051
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CANTAL INVEST</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>72 000 ..</u>)	DA	72 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	7 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	971 999
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	202 811
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	75 605
	TOTAL (I)	DL	1 329 616
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	377 311
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	402 432
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 800
	Dettes fiscales et sociales	DY	120 826
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	4 064
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	909 435
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 239 051
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	758 007
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CANTAL INVEST		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	661 240	FH		FI	661 240
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	661 240	FK		FL	661 240
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	20 430
	Autres produits (I) (11)					FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	681 673
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	291 481
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 375
	Salaires et traitements*					FY	266 826
	Charges sociales (10)					FZ	95 861
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	(8)
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	673 536	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	8 136	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	220 032
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	220 032
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19 514
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	19 514
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	200 517	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	208 654	

Désignation de l'entreprise		SAS CANTAL INVEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	329 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	329 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	824	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	329 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	9 391	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	339 215	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(10 215)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(4 372)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 230 706	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 027 895	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	202 811	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	20 430
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				824		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				329 000		
Amortissements dérogatoires				9 391		
Produits des cessions d'éléments d'actif					329 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS CANTAL INVEST**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	2 350 252	8V		8W	3 000
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	2 350 252	LR		LS	3 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 350 252	ØH		ØJ	3 000	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		4				
				1								
				2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IO		ØX	369 000	ØY	1 984 252	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ	369 000	NK	1 984 252	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	369 000	ØL	1 984 252	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CANTAL INVEST

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CANTAL INVEST</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CANTAL INVESTNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 66 214	TM 9 391	TN	TO 75 605
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z 66 214	TS 9 391	TT	TU 75 605
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 66 214	UB 9 391	UC	UD 75 605
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ 9 391	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANTAL INVEST										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL	12 000	UM		UN	12 000		
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA							
		Autres créances clients			UX	80 712		80 712				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI							
		Personnel et comptes rattachés			UY	1 147		1 147				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 164		1 164				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
		Groupe et associés (2)			VC	82 677		82 677				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
		Charges constatées d'avance			VS							
TOTAUX				VT	177 700	VU	165 700	VV	12 000			
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
			à plus d'1 an à l'origine		VH	377 311		225 883		151 427		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	1 653		1 653				
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	4 800		4 800				
		Personnel et comptes rattachés			8C	3 677		3 677				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	14 336		14 336				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	76 383		76 383						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	10 033		10 033						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 396		16 396						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J							
		Groupe et associés (2)			VI	400 779		400 779				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	4 064		4 064				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ							
		Produits constatés d'avance			8L							
TOTAUX				VY	909 435	VZ	758 007		151 427			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	586 150	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Mireille MATHONIER

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Diplômée ISG PARIS
DESS Droit Social

Pierre MATHONIER

Expert comptable
D.U. droit de l'ingénierie financière
Maîtrise de Sciences Humaines
Commissaire aux comptes

SAS CANTAL INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 72 000 €
Siège social : 15 Boulevard du Vialenc , 15 000 AURILLAC
R.C.S : AURILLAC 822438891

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Cabinet SARL ARDOUREL ET MATHONIER

Siège social : 39 Avenue Georges Pompidou, 15 000 AURILLAC

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de RIOM

S.A.R.L. ARDOUREL & MATHONIER

39, Avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC

Tél. : 04.71.64.40.40 / Fax : 04.71.64.40.49

ardourel.mathonier@wanadoo.fr



- Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne
- Société de Commissariat aux comptes
inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée SAS CANTAL INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée SAS CANTAL INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

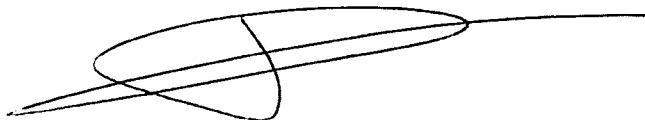
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Aurillac, le 19/09/2023

Le Commissaire aux comptes

SARL ARDOUREL ET MATHONIER

Mireille MATHONIER



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261000 - Titres sas miroiterie laumond	700 000		700 000	700 000
261100 - Frais acquisition titres sas m-l	27 313		27 313	27 313
261200 - Titres sas feralu	1 000 000		1 000 000	1 000 000
261210 - Frais acquisition titres feralu	34 166		34 166	34 166
261300 - Titres sas bedp	600		600	600
261400 - Titres sas adp	600		600	600
261500 - Titres sas op metal	4 000		4 000	4 000
261600 - Titres sas pontacq larregain	141 000		141 000	470 000
261610 - Frais acquisition titres pontacq l	20 573		20 573	20 573
261800 - Titres feralu saint barth	2 000		2 000	2 000
261900 - Titres sas energy menuiseries	3 000		3 000	3 000
261950 - Titres sarl menisol	36 000		36 000	36 000
261970 - Titres aps	3 000		3 000	
267000 - Créances sas miroiterie laumon				40 000
267710 - Créances sas op metal	12 000		12 000	12 000
	1 984 252		1 984 252	2 350 252
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 984 252		1 984 252	2 350 252
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	55 268		55 268	32 638
418100 - Clients - factures à établir	25 444		25 444	38 225
	80 712		80 712	70 863
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
421000 - Personnel - rémunérations dues	1 147		1 147	
427000 - Salaire arrêt				107
	1 147		1 147	107

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes

39, avenue Georges Pompidou

15000 AUBILLAC

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	72 000	72 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 200	7 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	971 999	686 377
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	202 811	285 623
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	75 605	66 214
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 329 616	1 117 413
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	377 312	923 463
Emprunts et dettes financières diverses (3)	402 433	401 503
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800	8 039
Dettes fiscales et sociales	120 827	128 478
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 064	6 689
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	909 435	1 468 171
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 239 051	2 585 585
(1) Dont à plus d'un an (a)	151 428	635 778
(1) Dont à moins d'un an (a)	758 007	832 394
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes

39, avenue Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	661 240		661 240	548 585
Chiffre d'affaires net	661 240		661 240	548 585
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 430	19 480
Autres produits			3	22
Total produits d'exploitation (I)			681 674	568 087
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			291 481	219 781
Impôts, taxes et versements assimilés			19 376	11 799
Salaires et traitements			266 827	237 089
Charges sociales			95 862	85 451
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			-8	
Total charges d'exploitation (II)			673 537	554 120
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 137	13 967
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			220 033	304 009
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			220 033	304 009
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			19 515	18 294
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			19 515	18 294
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			200 518	285 715
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			208 655	299 682

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	329 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	329 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	824	
Sur opérations en capital	329 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 391	15 106
Total charges exceptionnelles (VIII)	339 215	15 106
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 215	-15 106
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 372	-1 046
Total des produits (I+III+V+VII)	1 230 706	872 096
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 027 895	586 473
BENEFICE OU PERTE	202 811	285 623
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SARL ARDOUREL & MATHONIER
 Société de Commissariat aux comptes
 39, avenue Georges Pompidou
 15000 AURILLAC

ANNEXE

Désignation de la société : SAS CANTAL INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 239 051 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 202 811 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2020-09 du 04 décembre 2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 350 252	3 000	369 000	1 984 252
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 350 252	3 000	369 000	1 984 252
ACTIF IMMOBILISE	2 350 252	3 000	369 000	1 984 252

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			3 000	3 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			3 000	3 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			369 000	369 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			369 000	369 000

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
FERALU SAINT BARTHE 97133 SAINT-BARTHELEMY	2 000	-5 865	100,00	-10 577
SAS ADP ATELIER DES PYRENEES 65420 IBOS	1 000	117 718	60,00	4 115
SAS B.E.D.P-BUREAU D'ETUDES DES PYRENEE 65390 AURE	1 000	40 613	60,00	11 110
SAS FERALU 64200 BIARRITZ	700 000	343 903	100,00	268 051
SAS LAUMOND 15000 AURILLAC	100 000	1 835 672	100,00	430 910
APS ALUMINIUM PARTNER 64200 BIARRITZ	3 000		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MENISOL 40230 ORX	7 622	445 826	20,00	107 717
SAS ENERGY MENUISERIE 65600 SEMEAC	50 000	502 214	30,00	248 530
OP Metal 33610 CANEJAN	10 000	338 640	30,00	94 197
SAS PONTACQ LARREGAIN 64000 PAU	100 000	102 992	30,00	89 578

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 706 200	1 706 200			170 400
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	184 000	184 000			49 633
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 177 701 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	12 000		12 000
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 712	80 712	
Autres	84 988	84 988	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	177 701	165 701	12 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	25 444
Total	25 444

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 72 000,00 euros décomposé en 7 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	66 214	9 391		75 605
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	66 214	9 391		75 605
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		9 391		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 909 435 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	377 312	225 884	151 428	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 653	1 653		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800	4 800		
Dettes fiscales et sociales	120 827	120 827		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	404 843	404 843		
Produits constatés d'avance				
Total	909 435	758 007	151 428	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	586 151			
(**) Dont envers les associés	400 779			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 800
Intérêts courus	1 653
Dettes provis. pr congés à payer	3 677
Charges sociales s/congés à payer	1 140
Etat taxes à payer	15 009
Total	26 280

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT 6000 ACTIONS SAS LAUMOND PRET BPI	180 000
NANTISSEMENT 6000 ACTIONS SAS LAUMOND PRET CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	270 000
ENGAGEMENT DE BLOCAGE DES COMPTES COURANTS ASSOCIES PRET CRCA	213 000
NANTISSEMENT 3400 ACTIONS SAS SOCIETE NOUVELLE FERALU COTE BASQUE PRET BANQUE P	500 000
NANTISSEMENT 3400 ACTIONS SAS SOCIETE NOUVELLE FERALU COTE BASQUE PRET B.T.P	500 000
Autres engagements donnés	1 663 000
Total	1 663 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SARL ARDOUREL & MATHONIER
 Société de Commissariat aux comptes
 39, avenue Georges Pompidou
 15000 AURILLAC

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société bénéficie de clauses de garantie de passif dans le cadre de l'acquisition des titres de la SAS LAUMOND, de la SAS FERALU et de la SAS PONTACQ LARREGAIN.

CANTAL INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 72.000 euros
Siège social : AURILLAC (15000) – 15 Boulevard du Vialenc
822 438 891 R.C.S. AURILLAC

**RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 SEPTEMBRE 2023**

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice constaté au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit la somme de 202.811 euros au compte « Autres Réserves ».

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'LE PRÉSIDENT'.